

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- clamation : contact@mupras.com
- se en charge : pec@mupras.com
- nexion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

S : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 021572

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 18323 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

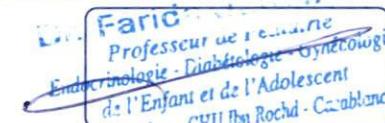
Nom & Prénom : Fikri Bouchtaib Date de naissance : 12/04/1981

Adresse : Bouskoura Golf City, IM66, Apts, Ville verte, Casablanca

Tél. : 0661486542 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/10/19

Nom et prénom du malade : Ali Fikri Age : 7ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Richard de Casablanca MUP

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 09/10/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/10/2014	C		Grand total	Dr. Farida Professeur de l'Enfance Endocrinologie - Diabétologie - Gynécologie à l'Enfant et de l'Adolescent Hôpital d'Enfants - CHU Ibn Rochd - Casablanca
ST				

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 M. J. EKKAK Biologiste 03 36 22 86 1952	29.05.19	3346	1100 Dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

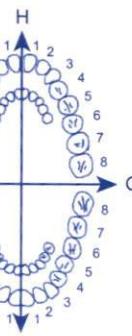
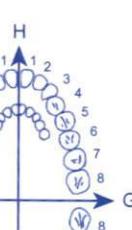
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		CŒFFICIENT DES TRAVAUX
D 00000000		G 00000000		MONTANTS DES SOINS
B 35533411		B 11433553		DATE DU DEVIS
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

أجيال AJIAL



مصحة الطفل و الرضيع
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Casablanca, le : 30/04

Fikri
Rahmane

y IGF1
y IGF BP3

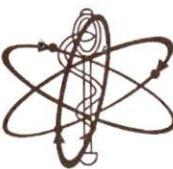
Dr. Fathia JENNANE
Professeur de Pédiatrie
Fécondation - Cladobiotique - Génétique
de l'Enfant et de l'Adolescent



347, Boulevard Panoramique, Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 87 81 81 / +212 522 21 00 21 / Fax : +212 522 87 25 00
direction@clinique-ajial.ma / www.clinique-ajial.ma

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



ختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK
 Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biologiste Qualiticien

FACTURE N° 1905090004

Enf Ali FIKRI

Demande N° 1905090004
 Date de l'examen : 09-05-2019
 Analyses

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clef
IGF1		1600	1
IGF-BP3		1500	1

Total des B 0
 TOTAL DOSSIER 1000 DH
 Arrêtée la présente facture à la somme de 1100 DH



Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Enf Ali FIKRI

Né(e) le : 06-07-2012

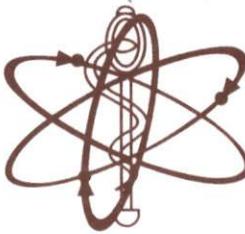
Dossier N° : 1905090004

Date de l'examen : 09-05-2019

Prélevé le : 09-05-2019 09:31 en interne

Édité le : 13-05-2019

94 12323



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : Farida JENNANE

Adresse :

Page 1 / 1



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.coefrac.fr

IGF1

(Liaison XL Chimiluminescence)

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

HORMONOLOGIE

03-10-2018

72.2

103.4 ng/ml

13.4 nmol/l

DOSAGE D'IGF1 AVEC LA TROUSSE LIAISON IGF1

VALEURS DE REFERENCES (ng/mL)

(Who NIBSC code : 02/254)

AGE

2 m – 5 a
6 – 8 a
9 – 11 a
12 – 15 a
16 – 20 a
21 – 24 a
25 – 39 a
40 – 54 a
>55 a

INTERVALLE DE CONFIANCE (5^{ème}– 95^{ème}percentile)

Femme (F)	Homme (H)
33.5 – 171.8	27.4 – 113.5
79.8 – 244.0	54.9 – 206.4
87.4 – 399.3	85.2 – 248.8
188.4 – 509.9	115.4 – 498.2
267.5 – 470.8	247.3 – 481.7
149.1 – 332.3	187.9 – 400.0
107.8 – 246.7	96.4 – 227.8
92.7 – 244.6	88.3 – 209.9
54.0 – 204.4	54.6 – 185.7

ANALYSES TRANSMISES

Voir compte rendu ci-joint

IGF-BP3 : ⁽¹⁾

(1) Labo. exécutant : CERBA – ()





Biologistes co-responsables : Sylvie Cado, Nesrine Day

Biologistes médicaux

H. Belaouni	A. Ganon	J.D. Poveda
B. Caron Servan	S. Haim-Boukobza	S. Samaan
J.M. Costa	P. Kleinfinger	S. Schmit
M.M. Coude	I. Lacroix	S. Trombert
I. El Rajji Ridah	L. Lohmann	D. Trost (Biographe généticien)
S. Defasque	S. Mehla Sedkaoui	M. Valduga
F. Floc'h	Y. Pepino	L. Verdurme

Médecins anatomo-cytopathologues

C. Bergeron (Responsable)	M. Grossin
M. Bonnière	K. Hadid
S. Chanel	L. Miranda
Y. Elouaret	
A. Gauiller	

FIKRI

ALI

Né(e) le 06.07.2012

Sexe : M

Dossier n° : 19T0130136

P / w 994-101 / s 994-101

Enfant FIKRI ALI

Transmis par LABM ANOUAL

Vos références : 1905090004

08573

Enregistré le : 11.05.2019

Édité le : 13.05.2019

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

Exemplaire patient

• I.G.F.-BP3 (Chimiluminescence)

Prélèvement : 09.05.2019 Sérum ou Plasma 09h 31

4,0 mg/l

Valeurs usuelles : 1,3 à 5,6 mg/l

Médiane : 2,7 mg/l

Afin de préserver la confidentialité, aucun résultat, interprétation ou renseignement médical ne pourra vous être communiqué par téléphone et par mail.

Fabienne Floc'h

Compte rendu complet

1/1

Conformément aux textes en vigueur, votre échantillon biologique pourra être éliminé, utilisé et/ou transféré à des fins scientifiques ou de contrôles qualité, hors génétique humaine, de manière anonyme et respectant le secret médical sauf opposition formulée auprès de notre Service de la Relation Client.